

Observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits

Editorial

Les travaux de l'observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits ont été actualisés au **31 décembre 2021** et sont **désormais en ligne**.

Ces travaux sont le fruit de la collaboration pérenne entre le **Département**, la **Caisse d'allocations familiales (CAF)** et la **Mutualité sociale agricole (MSA)** des Côtes Normandes, au service d'une action transversale en direction des enfants, des jeunes et des familles du territoire.

L'observatoire compte ainsi 5 études thématiques qui présentent, sur chaque sujet ciblé, un **état des lieux actualisé** des caractéristiques des familles du territoire et des dispositifs et actions menés en direction de ces familles. Elles reposent sur un **ensemble de données quantitatives** (*données du Recensement Général de la Population de l'INSEE en 2019, données chiffrées transmises par l'ensemble des acteurs du territoire, etc.*), complétées par une **approche qualitative**. Le volet qualitatif s'appuie notamment sur la diffusion d'une **enquête à destination des habitants, permettant de prendre en compte le point de vue des habitants de notre département**. Cette année, l'**enquête** a permis de recueillir les réponses de près de 5 000 manchois : un **grand merci** aux professionnels ayant relayé l'enquête et aux habitants qui se sont mobilisés !

L'observatoire a également vocation à répondre à un objectif de cohérence territoriale en analysant le maillage de l'offre de services et les disparités existantes sur le territoire : à ce titre, une analyse à plusieurs échelles (pôles de proximité, échelon intercommunal, comparaisons régionale et nationale) est proposée.



En complément des 5 livrables thématiques, **8 fiches EPCI** ont été rédigées, permettant de mettre en lumière les caractéristiques de chaque territoire.

Enfin, cette année, un **séminaire départemental sur l'accès aux droits et l'inclusion numérique** a été organisé afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés et de construire une définition commune de l'accès aux droits à l'échelle départementale.

L'observatoire a ainsi vocation à constituer un **véritable outil d'aide à la décision, à l'orientation et au pilotage de politiques cohérentes et pertinentes** au regard des évolutions des territoires. A ce titre, le renouvellement de l'observatoire est assuré pour l'année à venir.

Les travaux actualisés de l'observatoire au 31 décembre 2021 sont accessibles en ligne à l'adresse suivante :



<https://www.caf.fr/partenaires/caf-de-la-manche/partenaires-locaux/observatoires/observatoire-departemental-du-pes/>

Nous tenons à **remercier l'ensemble des acteurs pour leur mobilisation précieuse** dans l'élaboration de cet outil, et pour l'intérêt renouvelé que vous portez à ce projet.

Jean MORIN,

Président du conseil départemental de la
Manche

Claudie GUARDO-LEMIEUX,

Directrice de la CAF de la Manche

Pierre-Jean LANCRY,

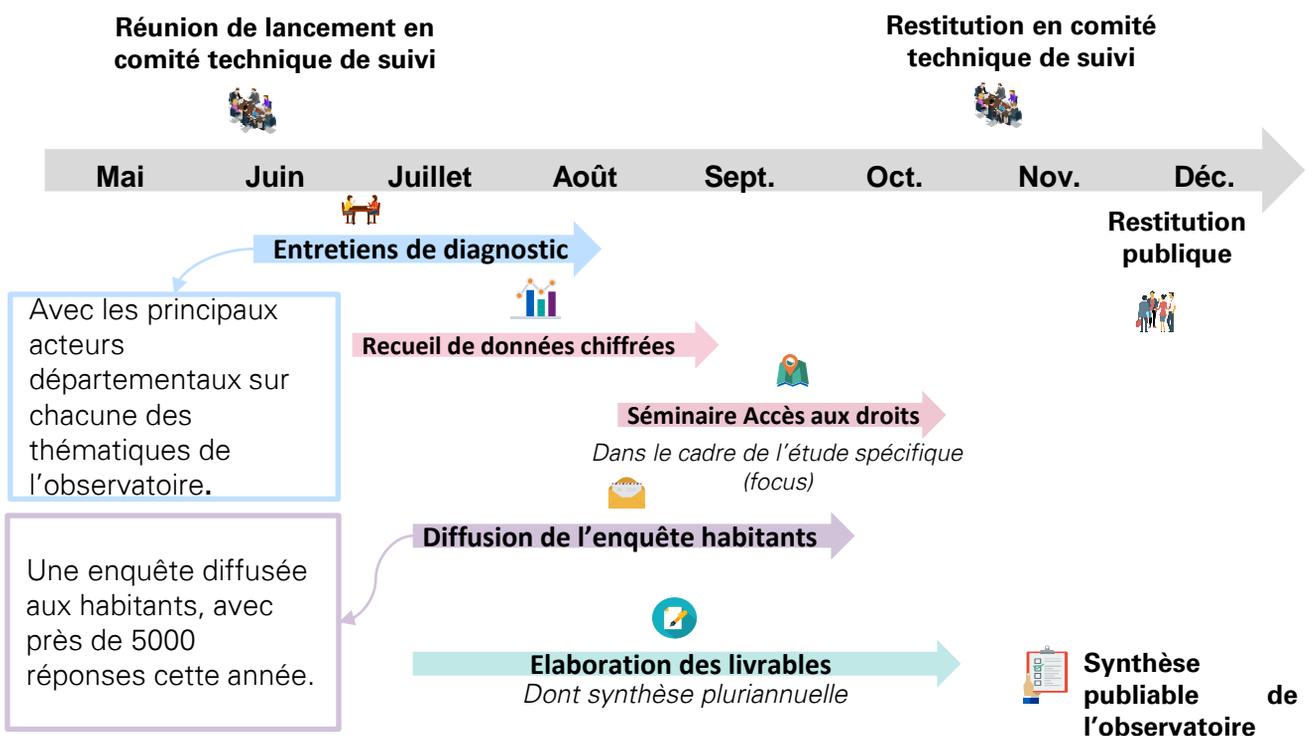
Directeur de la MSA Côtes-normandes

Observatoire départemental de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, de l'animation de la vie sociale et de l'accès aux droits

Présentation de la démarche



Les 5 études produites reposent sur un ensemble de données quantitatives et qualitatives, recueillies selon le protocole suivant :



Focus sur l'enquête à destination des habitants

- L'enquête diffusée à destination des habitants visait à mieux connaître les pratiques, besoins et attentes des habitants du territoire sur les 5 thématiques de l'observatoire.
- Elle a permis de recueillir **4 856** réponses, soit +53% de répondants par rapport à 2021.
- L'échantillon de répondants est globalement représentatif de la population du territoire :



Un échantillon essentiellement composé de **femmes de 25-64 ans**



Un **échantillon familial** et une proportion élevée de **familles monoparentales**



Un échantillon essentiellement composé de répondants présentant une **situation économique favorable**



La petite enfance

Une diminution continue de la natalité et des jeunes enfants sur le territoire

- Le nombre de naissances pour 1 000 habitants n'a cessé de **diminuer** dans la Manche, passant de 14,2 entre 1982 et 1990 à 11,3 naissances entre 2013 et 2019.
- Sur cette période (2013-2019), la population a enregistré une baisse du fait notamment d'un **solde naturel négatif** (nombre de naissances qui ne compense pas le nombre de décès).
- Cette diminution de la natalité se traduit par une **baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans** (-2,3%/an entre 2013 et 2019).

Un taux de couverture théorique élevé mais en diminution

- La capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans de la Manche est de **89,6 dans la Manche en 2021** contre 59,8 en France en 2019.
- Ce taux de couverture théorique d'accueil est en **diminution** dans le département, malgré la diminution du nombre de jeunes enfants, puisqu'il était de 93,5 en 2019.
- L'offre d'accueil **repose essentiellement sur l'accueil individuel**, et le territoire se caractérise par une capacité théorique d'accueil en EAJE faible mais en augmentation.

Une poursuite de la baisse du nombre d'assistants maternels

- On constate une baisse importante du nombre d'assistants maternels qui s'accompagne d'une baisse de la capacité théorique d'accueil en accueil individuel, et qui devrait se poursuivre puisque une part importante (1/5^{ème}) des assistants maternels est âgée de 60 ans ou plus.
- On observe également une forte dynamique de développement des maisons d'assistants maternels (MAM), avec 9 nouvelles structures en 2021.

Un développement des structures collectives qui se poursuit

- La **hausse du nombre de structures d'accueil collectif** se poursuit (55 EAJE en 2021), témoignant d'une véritable dynamique de développement enclenchée à l'échelle de la Manche.
- Le taux d'équipement en EAJE reste cependant faible : 8,9 places d'accueil en EAJE pour 100 enfants de moins de 3 ans en 2021, contre 20,9 à l'échelle nationale en 2019.

Une satisfaction élevée des parents vis-à-vis de leur mode d'accueil

- 90,7% des répondants à l'enquête ayant de jeunes enfants indiquent que leur mode d'accueil leur **convient**.
- Les parents ayant répondu à l'enquête expriment les demandes suivantes : davantage de crèches, des tarifs plus accessibles et des amplitudes horaires élargies.



La parentalité

Une augmentation du nombre de familles monoparentales et une part importante d'enfants vivant sous le seuil de bas revenus

- Entre 2013 et 2019, la **part des couples avec enfant(s) a diminué** de 1,1% par an environ, une baisse plus rapide que celle constatée aux échelles régionale et nationale alors que la proportion de **familles monoparentales** (12% en 2019), relativement faible par rapport à la moyenne nationale (15,9%), connaît une **augmentation** (+1,7% / an)
- Fin 2021, **13,9% des familles avec enfant(s) vivaient sous le seuil de bas revenu**, une proportion en **augmentation** par rapport à 2020 (13,2%).
- Les familles ayant répondu à l'enquête indiquent avoir des **besoins d'information sur les aides financières existantes et les loisirs**. Elles indiquent être préoccupées par les questions d'éducation, de scolarité et d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Une inégalité territoriale marquée en termes d'accès aux dispositifs de soutien à la parentalité

- Une majorité des EPCI répondent à la définition nationale du « **panier de services parentalité** », comprenant le déploiement d'au moins une action **CLAS** (Contrats Locaux d'Accompagnement à la Scolarité), une action **REAAP** (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité) et un **LAEP** (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) sur le territoire. Ce panier est complété sur certains territoires par la présence d'un **Espace des Parents**.
- On constate cependant que certains EPCI sont dépourvus de l'un ou plusieurs de ces dispositifs, confirmant un **accès inégal** aux offres d'accompagnement à la parentalité dans la Manche.

Une reprise à la hausse du nombre d'actions de soutien à la parentalité en 2021 suite à la crise sanitaire et la pérennisation de plusieurs dispositifs

- Une pérennisation et un développement des Espaces des Parents (soutien financier durable, développement du nombre d'espaces des parents) ;
- Une stabilisation du nombre de groupes d'enfants bénéficiaires du CLAS et un nombre croissant de séances organisées par les LAEP, permettant de revenir au niveau d'avant la crise sanitaire ;
- Une augmentation forte du nombre de familles accueillies au sein des Espaces de rencontre ;
- Une hausse constante du recours à l'aide à domicile ;
- La pérennisation et le développement du réseau des Promeneurs du Net Parentalité (soutien financier pérenne, extension à de nouveaux professionnels) ;
- Une augmentation du nombre de familles bénéficiaires Vacaf et du montant moyen des aides ;
- La participation de la MADO à l'expérimentation nationale « Programme de Soutien aux Familles et à la Parentalité ».



L'enfance et la jeunesse

Une baisse continue d'enfants et de jeunes de moins de 25 ans

- Une part d'enfants et de jeunes au sein de la population départementale relativement faible et en **diminution** pour toutes les tranches d'âge (particulièrement en ce qui concerne les moins de 6 ans avec une baisse de la population de -1,6% par an).

Une offre d'accueil en accueil collectif de mineurs inégale en fonction des territoires, mais des territoires bien couverts en PEDT et « Plans Mercredi »

- Des stratégies de déclaration en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) très **différenciées** selon les territoires.
- Une **bonne couverture** des Accueils Collectifs de Mineurs existants par des projets éducatifs territoriaux (PEDT) ou Plans Mercredi.
- Par ailleurs, plus de 65% des répondants de l'enquête habitants déclarent que leur enfant pratique une activité extrascolaire régulière; ils évoquent néanmoins des enjeux d'accessibilité financières et de mobilité. L'enquête indique également que les **besoins en accueil périscolaire sont couverts**.

Une situation d'insertion des jeunes favorable et en amélioration, et une hausse du recours aux dispositifs accompagnant l'insertion des jeunes

- Une faible proportion de 18-24 ans scolarisés et une **diminution** du nombre de jeunes de cette tranche d'âge, qui peut s'expliquer par le départ d'une partie de cette population hors du territoire départemental pour avoir accès à une offre d'enseignement supérieur ou d'emploi diversifiée.
- Un taux de chômage des 15-24 ans qui reste inférieur à celui à l'échelle nationale et **diminue** régulièrement.
- Une **hausse du recours aux dispositifs accompagnant l'insertion** (Missions Locales et Garantie Jeunes), mais un recul du recours au Fonds d'Aide aux jeunes (à la faveur de la mobilisation d'autres dispositifs).
- Les jeunes adultes ayant répondu à l'enquête évoquent des **conditions de vie satisfaisantes**, malgré des enjeux liés à un manque de ressources financières et des difficultés d'ordre non matériel pour une partie (hygiène de vie non satisfaisante, sentiment d'isolement...). Une partie évoque également un besoin d'accompagnement vers l'autonomie.

Des initiatives visant à développer les projets et l'engagement des jeunes

- L'année 2021 marque la **reprise de nombreux événements locaux** en 2021 (IMPEC pro, divers festivals, etc.) et une **nouvelle dynamique pour les dispositifs d'engagement** citoyen des jeunes (SNU, juniors associations, jeunes sapeurs-pompiers...).



L'animation de la vie sociale

Une augmentation de la population de séniors et une diminution des jeunes de moins de 20 ans

- La population du département se concentre principalement sur les Communautés d'agglomération du Cotentin, du Mont-Saint-Michel-Normandie et de Saint-Lô.
- La population des moins de 20 ans, déjà sous-représentée, continue de diminuer (-1,1% par an entre 2013 et 2019, contrairement à la tendance nationale) tandis que la population âgée de 60 ans et plus, qui constitue déjà une part importante de la population continue d'augmenter.
- Une proportion importante de répondants de l'enquête indiquent se sentir isolés (29,5%) sur le territoire, notamment parmi les personnes qui vivent seules et les séniors

Un territoire qui reste bien couvert en structures d'animation de la vie sociale

- Le territoire est doté de 17 centres sociaux et 17 espaces de vie sociale (EVS). La répartition des structures d'animation de la vie sociale apparaît globalement corrélée à la répartition de la population. Elles couvrent l'ensemble des EPCI à l'exception de Villedieu Intercom. On constate par ailleurs une **dynamique de création de structures**, avec une augmentation de leur nombre d'année en année (+1 EVS en 2021 par rapport à 2020).
- L'enquête habitants révèle une **connaissance mitigée des structures** d'animation de la vie sociale et une faible fréquentation, mais un niveau élevé de satisfaction pour les habitants qui fréquentent l'offre.
- L'intervention des centres sociaux manchois est très diversifiée : les structures investissent quasi systématiquement les champs familiaux (enfance, adolescence, jeunesse, parentalité), du vieillissement et du lien intergénérationnel.

Un investissement des bénévoles en reprise en 2021, mais toujours marqué par la crise sanitaire et un vieillissement continu des bénévoles

- Les centres sociaux ont pu compter, en 2021, **1 290 bénévoles dans les activités**, soit 118 de plus qu'en 2020 (année particulière du fait de la crise sanitaire). En revanche, le niveau de 2019 (2 000 bénévoles dans les activités) n'est toujours pas récupéré.
- On constate par ailleurs une **dynamique de vieillissement des bénévoles** : en 2021, 52% des bénévoles étaient âgés de 60 ans en plus, contre 47% fin 2020. Quant au nombre de bénévoles formés, il atteint 53 et reste en deçà du niveau connu avant la crise sanitaire (164 en 2019).
- L'enquête habitants indique un **faible investissement bénévole** dans le fonctionnement des structures, qui s'explique notamment par un manque de temps des répondants.



L'accès aux droits

Un maillage territorial des services publics inégal au sein du département malgré un frein de mobilité prégnant

- Une **répartition hétérogène des lieux d'accueils administratifs**, avec des territoires bien dotés (grandes villes), et d'autres relativement sous dotés (à l'ouest et au centre de la Manche).
- En revanche, un **bon maillage des structures multi-services** (France Services, M@nche Services, Maisons du Cotentin) et une bonne couverture en agences CAF et en centres médico-sociaux, et un déploiement des visio-accueils pour favoriser l'accès aux droits à distance.
- Une mobilité dans la Manche encore très **conditionnée à la possession d'un véhicule personnel**, avec 88,1% des ménages qui disposent d'au moins une voiture en 2019.

Un déficit de couverture très haut débit touchant l'ensemble du département

- L'ensemble des EPCI dispose d'un taux de couverture très haut débit inférieur à la moyenne nationale, l'EPCI le plus touché étant la CC Coutances Mer et Bocage.
- La population manchoise ayant répondu à l'enquête semble mobiliser fortement internet (site internet des institutions, emails, etc.) dans son accès aux droits mais 7,5% des répondants rencontrent des **difficultés avec l'outil informatique** (manque de maîtrise ou difficulté à se repérer sur internet / à comprendre les consignes).
- Au regard de ces enjeux, les **institutions développent des accompagnements dédiés aux démarches dématérialisées** (« rendez-vous conseiller numérique », mise à disposition d'équipements numériques...). Le territoire est par ailleurs **bien doté en matière de conseillers numériques et d'Espaces Publics Numériques**, et expérimente depuis 2019 les « pass numériques » visant à accompagner les publics dans l'utilisation de l'outil numérique.

Des offres développées par les institutions afin d'accompagner les habitants dans l'appropriation de leurs droits

- L'enquête habitant indique que les habitants du territoire sont en demande de **liens plus directs avec les administrations** (rendez-vous avec des professionnels etc.).
- Certaines institutions ont déjà **mis en place des dispositifs pour accompagner les habitants dans leur accès aux droits** : c'est le cas de la Caf (un conseiller technique est dédié à l'accès aux droits accompagne les usagers, il existe des rendez-vous des droits etc.) et des centres sociaux (permanences administratives et juridiques ; repérage et orientation des publics ; etc.).



Le séminaire accès aux droits

- Le 06 octobre 2022, un séminaire « Accès aux droits » a été organisé dans le cadre de l'observatoire.
- De nombreuses institutions ont participé à ce temps d'échange et de partage.
- Le séminaire a notamment permis d'aboutir à une **définition de l'accès aux droits commune** co-construite entre les acteurs, **d'identifier les publics « empêchés » dans leur accès aux droits** ainsi que les **freins rencontrés dans l'accès aux droits**. 4 principaux freins ont ainsi été retenus :



Freins géographiques



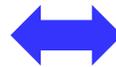
Freins numériques



Freins institutionnels et administratifs



Freins « psychosociaux »



A mettre en lien avec les caractéristiques sociales des publics, qui conditionnent leur capacité à faire face aux freins

- Par ailleurs, le séminaire a également été l'occasion de présenter **2 projets innovants** déployés par des acteurs du territoire : la stratégie « accès aux droits » développée par la commune de la Hague et la démarche de « Charte avec les familles » de la Communauté de communes Côte Ouest Centre Manche et la MSA, incluant un volet « Accès aux droits ».
- Le séminaire a par ailleurs permis de souligner la nécessité de développer une véritable dynamique autour de l'accès aux droits, à la fois à l'échelle locale (communes, pôles de proximité, communautés de communes ou d'agglomération) et à l'échelle départementale.

L'accès aux travaux de l'observatoire

Les travaux de l'observatoire départemental au 31/12/2021 sont accessibles via ce lien : [Insérer le lien](#)

3 types de documents disponibles et téléchargeables :

- L'état des lieux des politiques petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité, vie sociale et accès aux droits ;
- Les fiches portraits des EPCI portant sur l'ensemble de ces politiques ;
- Le compte-rendu du séminaire sur l'accès aux droits du 06/10/2022.

Contact

Pour toute question relative aux travaux de l'observatoire, vous pouvez contacter Judith Ollé, Chef de projet au sein du cabinet KPMG : jolle@kpmg.fr.